

UFF EPARGNE EURO VALEUR ISR

Actions de pays de la zone Euro



Uff
Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

Objectif de gestion du fonds maître Euro Valeur Isr M

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières des économies et des marchés d'actions des pays de la zone euro en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices et en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable).

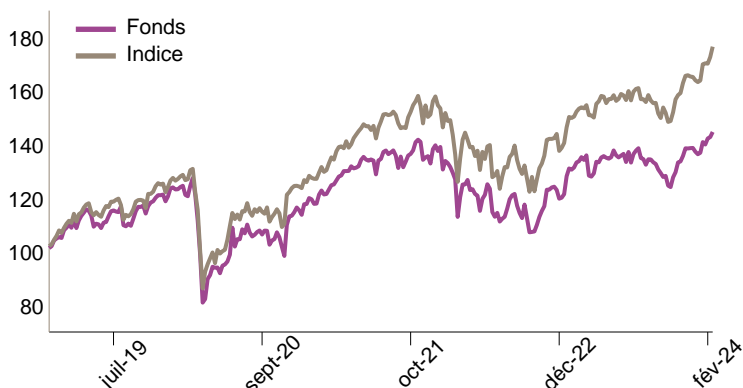
Profil de risque



Chiffres clés au 27/02/2024

Valeur liquidative	271.61 €
Actif net du fonds	32.09 M€
Actif net du maître	433.85 M€

Evolution de la performance



L'indice de référence est l'Euro Stoxx® Large.

Principaux mouvements du fonds maître

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Ofi Invest Esg	Ofi Invest Esg
Renault Sa	Neste Oyj
Banco Santander Sa	BNP Paribas
Kering	Basf Se
Be Semiconductor Ind	Adyen

Principales contributions du fonds maître

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Air Liquide Sa	0.85%	Air Liquide-Primes D	-0.67%
Asml Holding Nv	0.69%	BNP Paribas	-0.29%
Schneider Electric S	0.52%	Sodexo Sa	-0.21%
Siemens Ag-Reg	0.41%	Sanofi	-0.21%
Lvmh Moet Hennessy	0.38%	Societe Generale Sa	-0.11%
Total	2.86%	Total	-1.49%

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	2.68%	3.86%	-1.17%
YTD	4.35%	6.34%	-1.99%
3 mois	8.23%	10.30%	-2.07%
6 mois	7.59%	11.84%	-4.25%
1 an	7.77%	14.27%	-6.50%
3 ans	19.22%	35.01%	-15.78%
5 ans	32.83%	59.55%	-26.72%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	12.09%	Ratio de Sharpe	0.35
Volatilité de l'indice	10.70%	Ratio d'information	-0.86
Tracking Error	7.54%	Beta	0.88

10 principales contributions du fonds maître

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	7.74%	Technologies
Lvmh Moet Hennessy L	4.47%	Consommation discrétionnaire
Totalenergies Se	4.23%	Energie
Sap Se	4.07%	Technologies
Schneider Electric S	3.93%	Industrie
Siemens Ag-Reg	3.79%	Industrie
Sanofi	3.18%	Santé
Allianz Se-Reg	2.55%	Finance
Stmicroelectronics N	2.42%	Technologies
Airbus Se	2.36%	Industrie
Total	38.73%	

Caractéristiques du FCP

Code ISIN :	990000083449	Fréquence de valorisation :	Hebdomadaire
Société de gestion :	Myria AM	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Date de création :	14/03/2003	Frais de gestion direct :	1.55%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion indirect :	cf prospectus
Centralisation :	12:00	Durée de placement recommandée :	5 ans
Classification SFDR	Article 8		

Gérant financier du fonds maître



Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

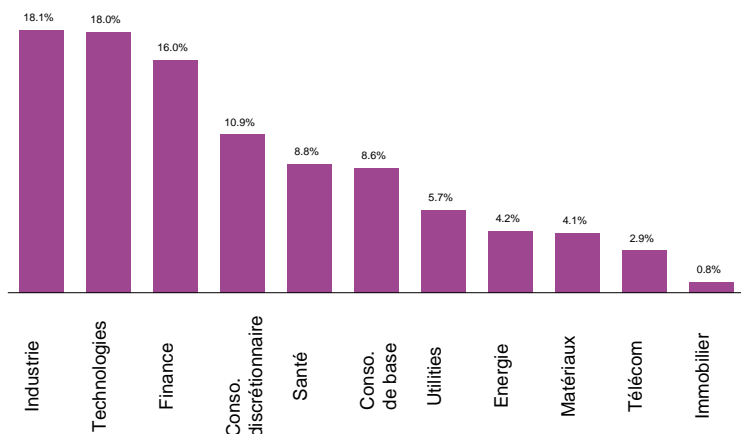
UFF EPARGNE EURO VALEUR ISR

Actions de pays de la zone Euro

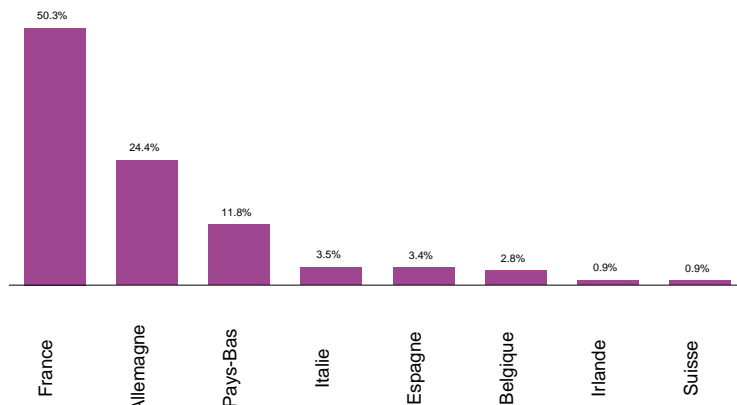


Uff
Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

Répartition par secteurs de la poche actions du fonds maître



Répartition par pays du fonds maître



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2024													
Fonds	1.63%	2.68%											4.35%
Indice	2.39%	3.86%											6.34%
2023													
Fonds	9.39%	2.16%	-3.74%	4.99%	0.22%	-1.85%	3.18%	-2.35%	-2.81%	-5.04%	7.71%	3.72%	15.41%
Indice	8.67%	2.38%	-2.47%	5.70%	-0.57%	-1.18%	2.96%	-2.03%	-2.70%	-3.57%	8.07%	3.73%	19.56%
2022													
Fonds	-5.50%	-0.90%	-3.36%	-2.85%	2.97%	-8.54%	1.37%	-1.36%	-6.33%	7.43%	7.62%	-3.09%	-13.11%
Indice	-6.20%	-1.36%	-2.25%	-2.46%	3.10%	-8.09%	1.93%	-0.86%	-6.32%	7.27%	8.01%	-2.85%	-10.92%
2021													
Fonds	0.12%	2.98%	4.29%	2.78%	0.98%	1.98%	0.08%	2.22%	-1.13%	0.73%	-1.62%	2.97%	17.46%
Indice	-0.33%	3.30%	4.54%	3.86%	1.22%	2.17%	0.98%	2.57%	-1.13%	0.95%	-1.18%	3.94%	22.73%
2020													
Fonds	-1.65%	0.08%	-26.00%	4.82%	2.36%	8.63%	2.42%	0.70%	-3.45%	-2.27%	11.40%	3.79%	-4.47%
Indice	-1.10%	-0.48%	-24.38%	5.16%	4.20%	8.22%	2.65%	1.23%	-2.53%	-2.49%	10.74%	3.43%	-0.15%
2019													
Fonds	4.91%	3.83%	-0.11%	5.96%	-4.43%	2.74%	3.26%	-6.18%	6.42%	1.80%	2.11%	1.58%	23.22%
Indice	5.40%	4.54%	0.36%	6.48%	-3.11%	2.54%	2.13%	-5.21%	5.52%	2.47%	2.33%	1.10%	26.68%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

La Bourse de New York a achevé le mois en trombe, soutenue par les valeurs technologiques, après l'annonce d'une légère baisse de l'inflation en janvier aux Etats-Unis. Les indices américains ont établi de nouveaux records grâce notamment aux exceptionnels résultats de Nvidia, le spécialiste des processeurs graphiques cruciaux pour l'intelligence artificielle. Les indices européens ont poursuivi leur progression, soutenus par leurs valeurs de croissance phares, permettant notamment aux indices d'inscrire de nouveaux sommets historiques. Plus globalement, la saison des résultats annuels qui s'achève des deux côtés de l'Atlantique affiche un bilan positif, les entreprises ayant dans l'ensemble bien tenu leurs marges. Les marchés ont également été rassurés par des chiffres d'inflation pour le mois de février qui ont confirmé que la décélération de l'inflation en zone euro était bien en cours.

Au cours du mois, trois nouvelles valeurs ont fait leur entrée dans le portefeuille : Renault, BE Semiconductor Industries et Kering. En face de ces achats, la position en Neste a été cédée et la ligne Adyen allégée. Nous avons arbitrée partiellement la ligne BNP Paribas au profit de Banco Santander. Autre arbitrage : Essilor a été renforcé au détriment de l'Oréal. Les titres Pluxee (tickets restaurants) issus du spin off de Sodexo ont été cédés et le montant a été réinvesti dans Sodexo. La sous-performance du fonds sur le mois s'explique par la sous-pondération en Hermès et l'absence des titres Ferrari et Stellantis, exclus de notre univers d'investissement.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus. DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



YouTube www.myria-am.com

Rapport de gestion - février 2024

UFF EPARGNE EURO VALEUR ISR

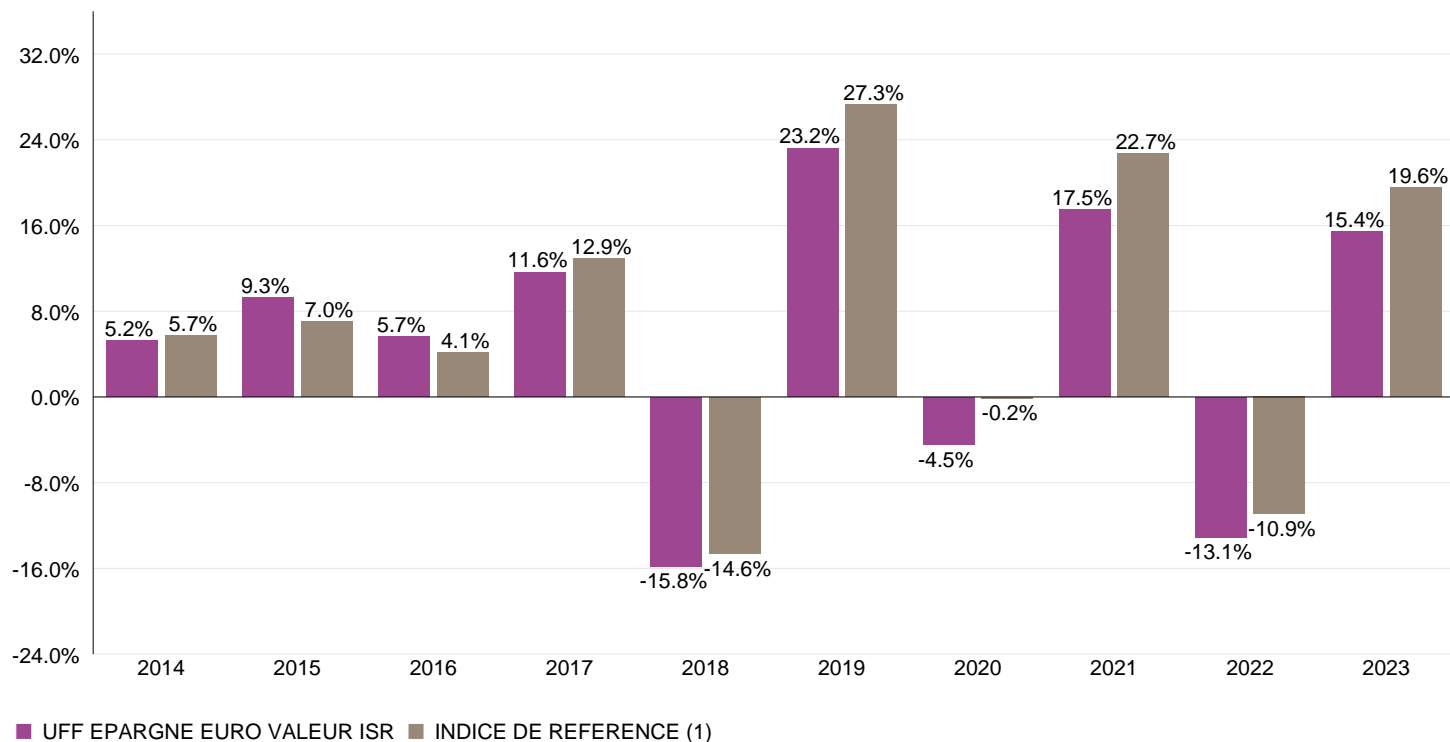
Actions de pays de la zone Euro



Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) L'indice de référence est l'Euro Stoxx® Large.

Date de création : 14/03/2003

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



www.myria-am.com

Rapport de gestion - février 2024

Euro Valeur ISR M

Rapport ESG du fonds maître

Décembre 2023



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable

Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
Opportunités sociales		Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance

Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS
Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

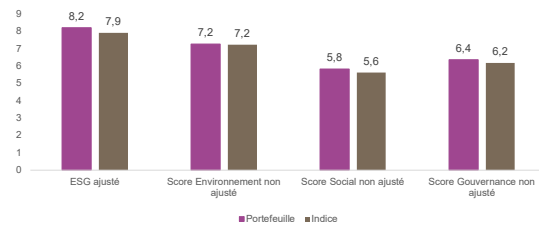
APPROCHE ESG : Best in Class
Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE
EURO STOXX® Large (dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

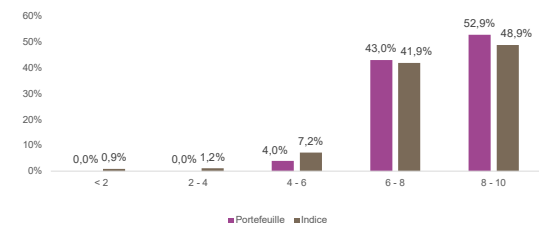
Portefeuille **100,0%**
* en pourcentage de l'actif net, hors liquidités

Score ESG



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

Répartition par score ESG



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids dans le portefeuille en %	Score ESG ajusté
ASML HOLDING NV	6,60%	#####
TOTALENERGIES SE	4,62%	#####
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON :	4,49%	#####
SIEMENS AG	3,95%	#####
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,56%	#####
SANOFI SA	3,40%	#####
SAP SE	3,23%	#####
STMICROELECTRONICS NV	2,75%	#####
L AIR LIQUIDE SA POUR L ETUDE ET L EX	2,63%	#####
BNP PARIBAS SA	2,59%	#####
Total	37,83%	

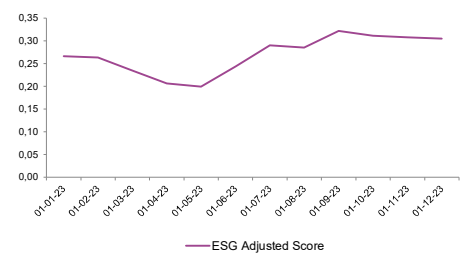
Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

Intensité carbone *

(en tonnes de CO2 par Million de dollars de revenus)	Portefeuille	Indice	Relatif
29/12/2023	86,0	96,9	-10,9
Total	86,0	96,9	-10,9

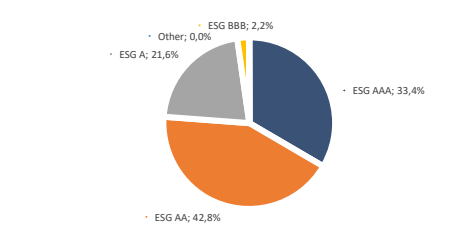
* souverains compris
Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids dans le portefeuille en %	Intensité carbone
OFI INVEST ISR SMALL&MID CAPS EURC	0,32%	
PENDING	0,32%	
ADYEN NV	0,81%	0,5
ING GROEP NV	1,53%	0,5
AXA SA	1,52%	0,8
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	1,92%	1,1
DASSAULT SYSTEMES	1,02%	1,3
ALLIANZ SE	2,53%	1,4
ASML HOLDING NV	6,56%	1,7
WORLDLINE SA	0,65%	2,0
Total	17,18%	

Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

Euro Valeur ISR M

Rapport ESG
Décembre 2023



Glossaire

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'Administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale
Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance	

Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Intensité carbone

L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisées par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Indicateurs d'impact

Intensité carbone : Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO₂), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de dollars de chiffre d'affaire, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO₂.

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

Données au 29/12/2023

		Portefeuille	couverture (% encours)	Indice	couverture (% encours)
Environnement	Intensité carbone (en tonnes de CO ₂ par million de USD de chiffre d'affaires)	86,0	100,0%	96,9	100,0%
	Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective	61,9	100,0%	63,9	100,0%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	88,1	100,0%	86,4	100,0%
Droits humains	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU	100,0	100,0%	99,2	100,0%

Données au 30/12/2022

		Portefeuille	couverture (% encours)	Indice	couverture (% encours)
Environnement	Intensité carbone (en tonnes de CO ₂ par million de USD de chiffre d'affaires)	142,1	100,0%	175,9	100,0%
	Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective	62,6	67,1%	64,6	74,1%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	86,1	99,6%	84,8	99,3%
Droits humains	Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU	100,0	100,0%	98,7	98,1%

Source : BRS & MSCI au 29/12/2023

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG : Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'indice de référence. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

EURO STOXX® Large (dividendes nets réinvestis)